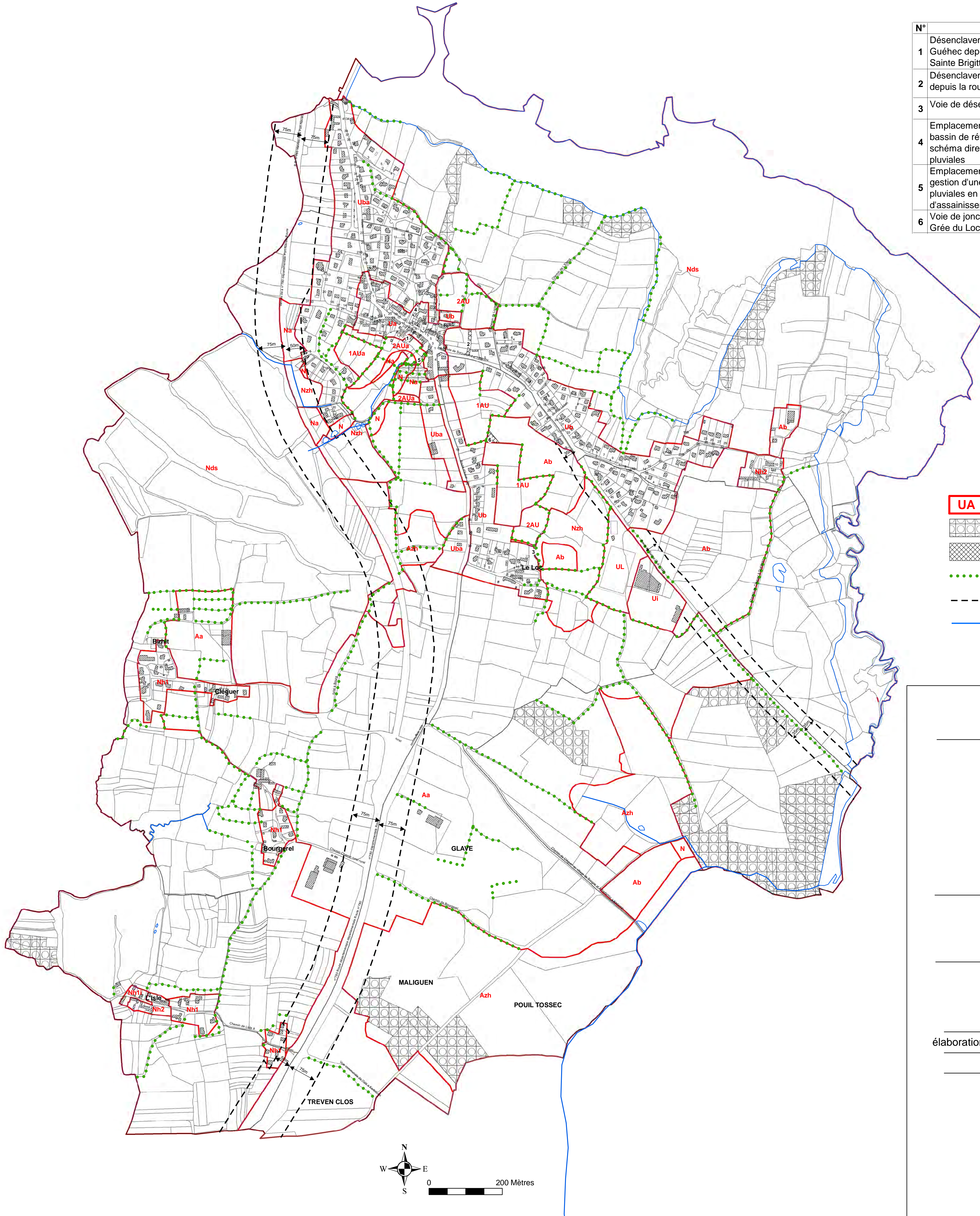


N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Désenclavement de la zone 2AUa de la Fontaine Guéhec depuis la rue Sainte Brigitte	Commune	403 m ²
2	Désenclavement de la zone 2AU de Penher depuis la route de Surzur	Commune	594 m ²
3	Voie de désenclavement de la zone 2AU du Loc	Commune	400 m ²
4	Emplacement réservé à Prad Costerel pour un bassin de rétention à sec en application du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	Commune	386 m ²
5	Emplacement réservé dans le bourg pour la gestion d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales en application du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	Commune	386 m ²
6	Voie de jonction entre les 2 zones 1AU de la Grée du Loc	Commune	634 m ²



- UA Zonage
- Espace Boisé Classé (article L 130-1)
- Emplacement réservé
- Haie protégée (article L 123-1-5-7)
- Marge de recul de constructions
- Cours d'eau

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de

NOYALO

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°6-1

PLAN DE ZONAGE

échelle 1/ 5 000

	Prescrit	Arrêté	Approuvé
élaboration du PLU			



8, avenue des Thébaudières
44 800 SAINT-HERBLAIN
Tél: 02 40 94 92 40
Fax: 02 40 63 03 93

